

COLLECTIF DES FAMILLES UNIES

www.famillesunies.fr/

Communiqué du Collectif des Familles Unies, 5 juillet 2022

LA FRANCE RAPATRIE DE SYRIE DES ENFANTS FRANÇAIS AVEC LEURS MÈRES ET DES ORPHELINS

La France vient de rapatrier 35 enfants et 16 femmes du camp de prisonniers Roj, dans le Nord-Est syrien. Certains de ces enfants sont orphelins, d'autres ont été rapatriés avec leurs mères. L'une d'elles, à l'agonie, risquait de décéder dans le camp. Depuis 2019, des centaines de demandes de rapatriement ont été adressées à l'Élysée et au quai d'Orsay, qu'elles concernent les orphelins, ou les enfants et leurs mères. Si nous nous félicitons de cette opération menée en quelques heures, nous ne pouvons que regretter ce temps perdu qui a nécessairement contribué à ajouter de la souffrance à la souffrance et du traumatisme au traumatisme.

Nous espérons surtout que ce rapatriement signe la fin de cette abjecte politique du «cas par cas» qui revient à trier des enfants, à séparer les fratries et à arracher des enfants à leurs mères abandonnées dans le camp. C'est la première fois que la France rapatrie des enfants avec leurs mères des camps de prisonniers syriens, et cette première opération doit sonner le glas d'une politique inhumaine qui dure depuis des années.

Il reste 150 enfants et leurs mères dans le camp Roj, que la France doit rapatrier au plus vite. Notre pays s'est isolé de plus en plus en plus en faisant le choix de l'inhumanité et de l'irresponsabilité, contrairement à l'Allemagne, la Belgique et tant d'autres pays européens. En 2021, 97 femmes et enfants européens ont été rapatriés. Parmi eux, 7 enfants français seulement. Depuis le 1^{er} janvier 2022 et jusqu'à hier, 65 enfants et 27 femmes européens ont été rapatriés par leur pays. Parmi eux, aucun français.

La France a été condamnée en février 2022 par le Comité des droits de l'enfant des Nations-Unies pour avoir violé la Convention internationale des droits de l'enfant en exposant tous ces enfants à des traitements inhumains et dégradants et en portant atteinte à leur droit à la vie.

La France a laissé agoniser la mère d'une petite fille dans le camp Roj trois années durant, en toute connaissance de cause. Cette femme est décédée le 14 décembre dernier, et sa petite fille, orpheline de 6 ans fabriquée par la France, a vu tous ses copains belges et allemands rentrer avec leurs mères dans leur pays. La sienne est enterrée à quelques mètres du camp. La France a donc attendu presque 7 mois avant de la rapatrier.

Nous rappelons que, depuis des années, toutes les instances nationales et internationales appellent au rapatriement de ces enfants et de leurs mères, comme de nombreuses associations de victimes du terrorisme telles que l'association 13onze15, la FENVAC, Life for Paris etc...

L'urgence était de rapatrier cette femme à l'agonie, ses enfants, et tous ces orphelins qui attendaient depuis plus de trois ans la protection de la France.

Encore une fois, des enfants français restent dans le camp et regardent leurs petits copains, français cette fois, rentrer dans notre pays. L'urgence est désormais de rapatrier TOUS les enfants avec leurs mères dès cet été. Nous demandons aux autorités d'affirmer publiquement que tous les enfants seront rapatriés rapidement.

« Le prochain quinquennat sera celui de la protection de l'enfance » a assuré Emmanuel Macron. Que ces mots se transforment en actes, vite. Il faut que ce rapatriement, porteur d'espoir pour tant de familles qui souffrent depuis des années de voir leurs petits-enfants dépérir dans des camps sordides, soit le signe annonciateur du rapatriement de tous les enfants. La France a de nouveau montré qu'elle avait les capacités de rapatrier : il faut à présent et définitivement fermer cette page honteuse de notre histoire, sans attendre.

Le Collectif des Familles Unies

5 juillet 2022

Collectif des Familles Unies

collectiffamillesunies@gmail.com

Twitter : @FamillesDes

www.facebook.com/Collectif-Familles-Unies-113413420577634/